

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 16 janvier 2024

Matinée d'accueil des apprentis : le Conseil départemental donne toujours plus leur chance aux jeunes, objectif 100 pour 2028.

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 1

FAIRE DU PUY-DE-DÔME
UN DÉPARTEMENT
OÙ IL FAIT BON VIVRE

Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, a accueilli ce mardi 16 janvier à l'Hôtel du Département les jeunes apprentis du Département (promotion 2024-2025) et leurs tuteurs pour une matinée d'information (temps d'échange, présentation ludique et interactive, un repas). La collectivité développe depuis plusieurs années sa politique d'insertion socio-professionnelle par la voie de l'apprentissage. Dans un contexte de manque d'attractivité des métiers de la fonction publique, l'apprentissage apparaît comme étant un des leviers pour valoriser les métiers de la collectivité et favoriser un tremplin vers l'emploi.

Mobilisé pour la jeunesse puydômoise, le Département donne toujours plus leur chance aux jeunes avec 51 apprentis au Conseil départemental à la rentrée 2023-2024, 61 apprentis en 2024, et un objectif de recrutement de 100 apprentis d'ici à 2028.

Tremplin pour le monde du travail, l'apprentissage permet de découvrir l'environnement professionnel et de mettre en pratique ce que les apprentis apprennent par leur formation.

Donner sa chance à la jeunesse est une priorité du Conseil départemental qui consacre cette année plus de 730 000 euros pour l'accompagnement des jeunes dans leur apprentissage, et la collectivité se félicite d'un fort taux d'employabilité : ce sont en effet 7 apprentis sur 10 qui trouvent un emploi à l'issue de leur apprentissage.

Pour rappel, le dispositif est ouvert à tous les jeunes de 16 à 30 ans et toutes les personnes en situation de handicap (sans limite d'âge), pour un contrat de droit privé entre 1 et 3 ans selon le diplôme (4 ans pour les personnes en situation de handicap), rémunéré en pourcentage du SMIC selon la progression (de 27 à 100% du SMIC) et



l'âge. Les jeunes intéressés peuvent consulter les annonces sur la page "Recrutement" du Conseil départemental (<https://www.puy-de-dome.fr/conseil-departemental-du-puy-de-dome-63/recrutement.html>) dans sa rubrique dédiée à l'apprentissage, et adresser leurs candidatures à l'adresse suivante: apprentis@puy-de-dome.fr . Vous êtes intéressés? Nous aussi!

